



**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

La première Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat 2011-2014

**« UNE STRATÉGIE QUI VOUS PERMETTRA DE PASSER DU RÊVE À LA RÉALITÉ »**

**Les députés de l'Outaouais**

**Gatineau, le 22 décembre 2011** – À la suite du lancement de la toute première Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat, intitulée « Foncez! Tout le Québec vous admire », le ministre délégué aux Transports, ministre responsable de la région de l'Outaouais et député de Papineau, monsieur Norman MacMillan, la députée de Hull, madame Maryse Gaudreault, la députée de Pontiac, madame Charlotte L'Écuyer, la députée de Gatineau, madame Stéphanie Vallée, et le député de Chapleau, monsieur Marc Carrière, se réjouissent de la mise en place de mesures de soutien à l'entrepreneuriat dans les régions du Québec.

« La Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat est une initiative majeure pour soutenir les entrepreneurs du Québec à toutes les étapes de leur parcours. En favorisant une action régionale concertée, notamment par la création d'un comité d'orientation et de suivi, notre gouvernement démontre une fois de plus que, dans un contexte économique mondial encore fragile, la prospérité économique de nos régions ainsi que la création d'emplois pour les familles est une priorité. Ce que nous voulons, c'est de favoriser l'éclosion du talent qui se trouve dans notre région », a déclaré le ministre MacMillan.

La mise en œuvre de la Stratégie s'accompagne d'investissements supplémentaires de quelque 450 M\$ au cours des prochaines années. Combinés aux fonds de financement, aux initiatives déjà en place et à l'apport du secteur privé, il s'agit d'une offensive de 2,6 G\$ en faveur de l'entrepreneuriat.

La Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat s'articule autour de cinq axes :

- valoriser la profession d'entrepreneur;
- développer une culture et des qualités entrepreneuriales dès le milieu scolaire;
- soutenir l'entrepreneuriat à toutes les étapes du développement d'une entreprise;
- optimiser le soutien par la réduction et la simplification des démarches administratives;
- dynamiser les milieux régionaux pour une action terrain concertée.

« Il faut développer une culture et des qualités entrepreneuriales dès le milieu scolaire. Si à l'école nous repérons facilement nos futurs athlètes, nos futurs artistes ou nos futurs scientifiques, nous devrions pouvoir repérer ceux qui dirigeront nos entreprises dans les décennies à venir », a affirmé le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad.

Par ailleurs, un comité d'orientation et de suivi, composé des 17 présidents de chacune des tables régionales, sera mis en place afin de s'assurer que les mesures de la Stratégie soient adaptées aux réalités régionales et qu'elles correspondent aux besoins des entrepreneurs.

...2

En considérant les retombées à long terme, le gouvernement du Québec prévoit atteindre, d'ici 2020, les objectifs suivants :

- l'augmentation des intentions d'entreprendre auprès de 140 000 personnes;
- l'éclosion de 50 000 nouveaux entrepreneurs plutôt que les 30 000 projetés, ce qui permettrait de contrer la pénurie d'entrepreneurs appréhendée en raison du vieillissement de la population;
- l'amélioration de l'ordre de 15 % du taux de survie après un an des entreprises de cinq employés et plus, de sorte que 260 entreprises de plus par année passent ce cap;
- un taux de transmissions d'entreprises réussies, après trois ans, d'au moins 75 %.

« Les politiques économiques adoptées par notre gouvernement ont permis au Québec de récupérer tous les emplois perdus durant la récession mondiale de 2008. Alors que plusieurs juridictions tentent encore de retrouver une situation similaire à celle qui prévalait avant 2008, le Québec est déjà passé à une autre étape en fournissant, notamment, des outils aux entreprises afin qu'elles puissent se démarquer à l'étranger, en développant des ententes économiques avec l'Europe et en soutenant, pour la première fois, le développement et le soutien à l'entrepreneuriat québécois. À cela s'ajoute la mise en place du Plan Nord, un projet qui permettra au Québec de créer des emplois, de protéger l'environnement et de recueillir des retombées économiques significatives qui nous permettront d'investir dans les domaines qui, collectivement, nous tiennent à cœur», a conclu le ministre MacMillan.

Pour consulter la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat, visiter le [www.mdeie.gouv.qc.ca/entrepreneuriat](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/entrepreneuriat).

Pour plus de renseignements sur les programmes et les services du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), visiter le nouveau site Web, plus complet, plus facile à consulter et plus efficace, le [www.mdeie.gouv.qc.ca](http://www.mdeie.gouv.qc.ca).

Pour recevoir en temps réel les communiqués de presse du MDEIE, s'inscrire au fil RSS suivant : [www.mdeie.gouv.qc.ca/rss](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/rss).

**Sources :**

Sylvie Descoeurs  
Attachée politique et responsable des  
communications  
Cabinet du ministre responsable de la région  
de l'Outaouais  
Tél : 819 986-9300

Harold Fortin  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre du Développement  
économique, de l'Innovation et de  
l'Exportation et ministre responsable de la  
Capitale-Nationale  
Tél. : 418 691-5650

**Pour information :**

Jean-Pierre D'Auteuil  
Responsable des relations avec les  
médias  
Ministère du Développement  
économique, de l'Innovation et de  
l'Exportation  
Tél. : 418 691-5698, poste 4868

